

Je pense qu'il s'agit là d'une sorte d'aveu de la part du gouvernement, car c'est justement ce qui nuit au gouvernement actuel—des pressions politiques contradictoires qui compromettent gravement sa capacité d'agir. Puis, voici ce que dit le paragraphe suivant:

Mon gouvernement est résolu à mettre tout en œuvre pour que le Canada apporte sa contribution la plus complète afin d'atténuer les tensions internationales...

et ainsi de suite. On y parle ensuite du redressement et du renforcement des Nations Unies.

Ma foi, monsieur l'Orateur, j'aimerais bien que l'on nous dise ce qui s'est passé aux États-Unis, vendredi et samedi derniers. Je voudrais que le premier ministre dise à la Chambre et au pays quelle sorte de politique du bord de l'abîme c'était pour lui de présenter une politique aux États-Unis sans avoir discuté la chose avec les autorités américaines. Il a souvent parlé jadis de la nécessité d'une diplomatie discrète, qui est des plus efficaces et qui l'a toujours caractérisé. Mais qu'est-il arrivé? Pourquoi a-t-il été obligé de modifier quelque peu sa proposition après l'avoir faite? Tout d'abord, il a dit que le temps était venu d'une pause aux bombardements. Plus tard, les dirigeants politiques d'Ottawa ont affirmé que le premier ministre ne parlait pas de pause immédiate. Il n'aurait pas indiqué de date précise pour la pause, qui aurait lieu au moment favorable. Voilà un autre exemple d'un gouvernement qui lance des déclarations, puis fait marche arrière.

Le point suivant, au chapitre des affaires internationales:

Il vous sera demandé d'approuver une résolution au sujet de l'accord important, récemment conclu avec les États-Unis, sur l'industrie automobile.

Nous voulons que cette question fasse l'objet d'un débat approfondi. Depuis le milieu de janvier, le Canada s'en est tenu à cet accord. C'est un défi à l'industrie canadienne et aux petites industries au Canada. Comme l'a dit l'honorable député de Wellington-Sud (M. Hales), le petit fabricant canadien est menacé. Il doit faire face à cette concurrence des États-Unis et lorsqu'il veut rivaliser pour les marchés aux États-Unis, il se butte contre la taxe de vente de 11 p. 100 sur les machines de production.

• (3.50 p.m.)

Nous voulons connaître les données de la situation. Il aurait fallu que cet accord soit soumis au Parlement, au lieu de lier unilatéralement le Canada jusqu'à ce que les États-Unis aient adopté une mesure législative. Nous avons l'intention de discuter cette ques-

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

tion à fond, car, à notre avis, il est plus qu'étrange que les Canadiens pâtissent d'un versement réel de 50 millions de dollars par année aux gros fabricants d'automobiles, alors qu'aucun député en cette enceinte et aucun Canadien n'achètera sa voiture à un prix équivalent au prix des États-Unis.

Qui récolte le bienfait de cet accord? Le consommateur du Canada perd 50 millions de dollars en revenus, et le gouvernement a l'espoir qu'à un moment donné, dans l'avenir, les sociétés d'automobiles daigneront réduire le prix afin d'absorber une partie de l'écart entre les prix au Canada et aux États-Unis.

Passons maintenant à la question suivante: la fédération canadienne; la question a de l'envergure. Nous avons entendu le principe du gouvernement, annoncé par le premier ministre: deux pays et deux drapeaux, et nous aurons maintenant deux hymnes, en vue de l'unité canadienne. Par l'intermédiaire du gouverneur général, il parle de la force et de l'unité de la Confédération canadienne. On promet—promesse absurde—que le gouvernement continuera à encourager la force et l'unité de la Confédération canadienne. Monsieur l'Orateur, pendant la période où il a été au pouvoir, le gouvernement a fait plus que quiconque depuis la Confédération pour amener le désaccord, la méfiance et la division dans notre pays si l'on excepte ce qui s'est passé en 1917.

A cette seule exception près, il n'y a jamais eu rien de semblable à ce que nous voyons. On a suivi par simple opportunisme politique des politiques dressant une race contre l'autre. Le gouvernement dit qu'il va améliorer les rapports existants. Je ne veux pas entrer dans les détails. Je veux simplement répéter ce que j'ai déjà dit: si cette méthode est acceptée, la fédération canadienne sera enfermée dans des cadres rigides qui interdiront toute modification future, même nécessaire. En vertu de la constitution canadienne, chacune des provinces aura un droit de veto. Le premier ministre du Québec a déclaré qu'il y aurait un droit de veto et il a ajouté que ce serait un droit effectif. Les voix de la raison commencent déjà à se faire entendre.

Parce que j'ai osé dire que c'était une mauvaise formule, parce que j'avais osé tenir ces propos, on a dit que j'étais antiqubécois. Que dit la population du Québec aujourd'hui? Que lit-on dans *Le Devoir*?

M. Pepin: Oui, mais c'était pour des raisons contraires.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'ai pas entendu cette observation. Monsieur l'Orateur, si j'amène le ministre de la Justice à faire un discours sur la question, j'aurai